

Image not found or type unknown



Reconnaissance d'un enfant adulte

Par **morenita974**, le **10/11/2008** à **15:30**

Mes parents ne se sont pas mariés, à ma naissance, mon père ne m'a pas reconnue, je porte donc le nom de jeune fille de ma mère (elle s'est mariée avec un autre homme depuis).

Je voudrais que sur mon acte de naissance figure le nom de mon vrai père.

Est ce possible ?

J'ai 28 ans, c'est très important pour moi d'avoir une filiation comme tout le monde